

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ARCET de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Esthétique cosmétique parfumerie, Métiers de la coiffure est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Nicolas FABRE

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE
CEDEX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme MARIA TERESA PASCUAL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jean d'Arcet - Lycée des métiers de
l'hôtellerie restauration, de la coiffure et de l'assistance à la
gestion AIRE SUR L ADOUR CEDEX
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme SEVERINE ADAM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

M. JEROME VILLENEUVE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Mélodie COTEL

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme CECILE PIGNOTEAU

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
COIFFURE

Membre de l'enseignement

Mme HELENE ALVAREZ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel AIZPURDI HENDAYE
ESTHETIQUE COSMETIQUE

M. STEPHANE GONZALEZ

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et
de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine CFA des métiers
et de l'artisanat des Landes MONT DE MARSAN CEDEX
COIFFURE

Mme FLORENCE LAMOTHE
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST
PIERRE DU MONT
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme CECILE PERES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Antoine Lomet AGEN
ESTHETIQUE COSMETIQUE

M. EMMANUEL VASLIN
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Le Guichot BAYONNE
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury BREL-ELEC de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Guillaume PLAISANCE

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ROMUALD LOTIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. NICOLAS FOLLIOU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. KU RUBESH

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Membre de l'enseignement

M. CHRISTOPHE BATS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Philadelphie de Gerde PESSAC
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. CHRISTOPHE GOMESSE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. FREDERIC MARTINEZ
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Sainte Famille - Saintonge -
Lycée des métiers de l'industrie et du bâtiment BORDEAUX
CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. VINCENT NOEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury BREL-SANTE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Optique lunetterie, Technicien en prothèse dentaire est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Guillaume PLAISANCE

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-présidente

Mme CECILE MICHELET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
PROTHESE DENTAIRE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Frédéric BISALLI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
OPTIQUE(LUNETTERIE,PRECISION,COMPOSANTS)

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Olivier TALLIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PROTHESE DENTAIRE

Membre de l'enseignement

M. PIERRE AGUILAR

Centre de formation d'apprentis Le Vigean EYSINES
CEDEX
PROTHESE DENTAIRE

Mme MARIE SOQUET
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury COUSTEAU de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Logistique, Conducteur transport routier marchandises, Organisation de transport de marchandises, Métiers de la sécurité est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Présidente

Mme Marie GAUTHIER

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-président

M. SAMUEL HOFFMANN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Philippe Cousteau ST ANDRE DE
CUBZAC
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Julien BENARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PREVENTION ET SECURITE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Jean-Pierre BAZZO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
CONDUCTEURS ROUTIERS

Membre de l'enseignement

Mme LAURENCE COUEILS
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Notre Dame La Compassion
MARMANDE
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Mme FABIENNE SAADA KHELKHAL
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé La Ruche BORDEAUX
PREVENTION ET SECURITE

M. JEAN-FRANCOIS URIARTE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT
CEDEX
CONDUCTEURS ROUTIERS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ESTEVE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Maintenance nautique, Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières, Maintenance des véhicules option B - Véhicules de transport routier, Maintenance des véhicules option C - Motocycles, Maintenance des matériels option A - Matériels agricoles, Maintenance des matériels option B - Matériels de construction et de manutention, Maintenance des matériels option C - Matériels d'espaces verts, Réparation des carrosseries est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. NICOLAS BEAUDOIN

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE
CEDEX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-président

M. FABIEN CECCHI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. STEPHANE CHAMPY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

M. Didier NOGUES

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. PHILIPPE GUIBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

M. YANN SIBERT

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Membre de l'enseignement

Mme LUCIE BARRAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. Philippe BUSTON

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et
de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine CFA des métiers
et de l'artisanat des Landes MONT DE MARSAN CEDEX
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

M. GILLES COUREAULT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
CONSTRUCTION ET REPARATION CARROSSERIE

M. SEBASTIEN GAUGUEY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
CONSTRUCTION ET REPARATION CARROSSERIE

M. PASCAL LAUZE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de
l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury HALIMI de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Présidente

Mme MARINA BELY

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme CATHERINE LE BOURHIS
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé La Ruche BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme LAURENCE RAYNAUD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme SARAH CASTILLO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

M. DAMIEN VAN DELFT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Membre du jury

Mme CHRISTINE GALTIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Victor Louis TALENCE CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury HAVEL de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Métiers de la mode - vêtement, Métiers du cuir option Maroquinerie, Métiers du cuir option Sellerie garnissage est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Présidente

Mme Véronique ACHMET

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-présidente

Mme NADINE BERGES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Vaclav Haval BEGLES
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. LUDOVIC DENAIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ENTRETIEN DES ARTICLES TEXTILES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. VINCENT JACQUINOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Membre de l'enseignement

Mme NATACHA DARMUZEY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQUÉ

Mme NATHALIE DUFAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Mme LAURIANE GUIMET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Vaclav Haval BEGLES
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Mme LYDIE LE SIVILLON
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Vincent de Paul - Lycée des
métiers de la communication, de la mode et des services
aux personnes et aux entreprises BORDEAUX CEDEX
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Mme AGNES PREVOTEAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Vaclav Haval BEGLES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury KASTLER de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Étude et définition de produits industriels, Pilote de ligne de production, Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons, Plastiques et composites, Technicien en réalisation de produits mécaniques Option Réalisation et maintenance des outillages, Technicien en réalisation de produits mécaniques Option Réalisation et suivi de production, Ouvrages du bâtiment : métallerie, Technicien en chaudronnerie industrielle est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Présidente

Mme Lilly MANETA-PEYRET

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. FABRICE CAILLOU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Jean Taris PEYREHORADE
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQU

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. SEBASTIEN FRONSACQ

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQU

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. MICHEL CANDALOT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE

Membre de l'enseignement

M. JULIEN CHAPACOU

Organisme de formation-Centre de Formation d'apprentis de
l'industrie Adour (C.F.A.I) d'Assat ASSAT
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

M. PEDRO DOS SANTOS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
A. Kastler TALENCE CEDEX

M. ALAIN MONGUILHET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
A. Kastler TALENCE CEDEX
GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE

M. SYLVAIN SAUBESTY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Antoine de St Exupéry de Parentis PARENTIS EN BORN
CEDEX
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQU

M. LAURENT VAINGRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury MENUTS de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Artisanat et métiers d'art option Métiers de l'enseigne et de la signalétique, Artisanat et métiers d'art option Marchandisage visuel, Artisanat et métiers d'art option Tapissier d'ameublement, Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A - Productions graphiques, Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B - Productions imprimées, Artisanat et métiers d'art option Communication visuelle pluri média, Photographie est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Cédric DESPLANCHES

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. STEPHANE PEZZETTI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. PATRICK LACERAS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
TAPISSERIE GARNITURE DECOR

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Théo CALANDRAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

Membre de l'enseignement

M. PHILIPPE BACHMAIR

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du
bâtiment et des travaux publics de la Dordogne
PERIGUEUX
FERRONNERIE D'ART

Mme BRIGITTE CASTANET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
LÉTTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme VERONIQUE TIERS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury PEGUY de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Maintenance des systèmes de production connectés, Systèmes numériques option A - Sécurité et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire, Systèmes numériques option B - Audiovisuels, réseau et équipement domestiques, Systèmes numériques option C - Réseaux informatiques et systèmes communicants, Techniques d'interventions sur installations nucléaires est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Léo MORIN

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-président

M. FRANCK LAGORCE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. STEPHANE GODEFROIT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE: ELECTRONIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. HERVE AHMADY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

Membre de l'enseignement

M. THIERRY BASTIAN
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Jeanne d'Arc ST MEDARD DE
GUIZIERES
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

M. FREDERIC DARBO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES
CEDEX
GENIE ELECTRIQUE: ELECTRONIQUE

M. ERIC DELFAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

M. JULIEN PETITPAS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Philippe Cousteau ST ANDRE DE
CUBZAC
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL




**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ROMAS-CUI de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Cuisine est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. GUILLAUME CARBOU

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme NATHALIE HERROUIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Condorcet - Lycée des métiers de
l'hôtellerie, du tourisme et des services ARCACHON
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. JEREMY DA COSTA

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. PASCAL SAGOT

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Membre de l'enseignement

M. FRANCK CLEMENCEAU
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Mme BEATRICE LAPEYRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne
NERAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ROMAS-HOT de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Commercialisation et services en restauration est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. GUILLAUME CARBOU

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. STEPHANE BRUNET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne
NERAC
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme MONIQUA POWWELS

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. THOMAS BROCHARD

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Membre de l'enseignement

M. GAEL KERIHUEL
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Mme BEATRICE LAPEYRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne
NERAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury STEFAMILLE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Technicien d'études du bâtiment option A - Etudes et économie, Technicien d'études du bâtiment option B - Assistant en architecture, Travaux publics, Technicien géomètre - topographe, Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre, Métiers et arts de la pierre est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Présidente

Mme Marthe-Aline JUTAND

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. MATHIEU COULON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement général et professionnel adapté du
Collège Bourran MERIGNAC
PEINTURE-REVETEMENT

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. LAURENT MORELLET

- PROFESSIONNEL DORDOGNE PERIGUEUX
MACONNERIE GROS OEUVRE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Loïc LE ROUX

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

Membre de l'enseignement

M. AHCENE SOFIANE
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Sainte Famille - Saintonge -
Lycée des métiers de l'industrie et du bâtiment BORDEAUX
CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury STMICHEL-F de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Boulanger-pâtissier est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Laurent WILLOCX

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ROMAIN YVON
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
BOULANGERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. YANN ADINGRA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. FREDERIC GRANET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

Membre de l'enseignement

M. MARC CHAROLLAIS
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme BIARRITZ

Mme CINDY JAYAT
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

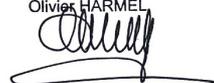
M. ENRIQUE RANZ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme BIARRITZ
BOULANGERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury STMICHEL-V de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Boucher charcutier traiteur, Poissonnier écailler traiteur est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Laurent WILLOCX

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. MICKAEL LECOT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Haute Vue - Lycée des métiers du goût et des soins et des services à la personne MORLAAS
CHARCUTERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. PHILIPPE DROBOIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
POISSONNERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme MARTINE BOUIC

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Membre de l'enseignement

Mme ALEXANDRA LEBRUN
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. ARNAUD POUCHET

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine Institut des Métiers de l'Artisanat de Bordeaux BORDEAUX
BOUCHERIE

M. GAEL RAYNAUD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Haute Vue - Lycée des métiers du goût et des soins et des services à la personne MORLAAS
BOUCHERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury SUDGIRONDE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Menuiserie Aluminium-Verre, Technicien constructeur bois, Technicien menuisier agenceur, Technicien de fabrication bois et matériaux associés, Étude et réalisation d'agencement est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Présidente

Mme Nathalie BERTRAND

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-président

M. PATRICK D'AUBER DE PEYRELONG
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. PAUL AUBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Laura AUBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Membre de l'enseignement

M. ROMAIN ALBARET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Sud Gironde - Lycée des métiers de l'industrie et de l'habitat du Sud-Gironde LANGON CEDEX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Mme SANDRINE CAZAUX
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Sud Gironde - Lycée des métiers de l'industrie et de l'habitat du Sud-Gironde LANGON CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. Nicolas GARREAU

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du bâtiment et des travaux publics de la Gironde
BLANQUEFORT CEDEX
MENUISIER

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TREGY-COM de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers du commerce et de la vente - Option A : Animation et gestion de l'espace commercial est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Alexandre GUY

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme AURELIE LE GUEVEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Jérôme LE GOUDIVEZE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme mélanie LAPEYRE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme CELINE GIMENEZ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme CELINE HADDAD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Tregy Rive de Garonne BORDEAUX
CEDEX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme MINA PREP

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
Campus du lac Bordeaux BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TREGUY-VEN de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Métiers de l'accueil, Métiers du commerce et de la vente - Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Alexandre GUY

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ARNAUD BEAULIEU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Treguy Rive de Garonne BORDEAUX
CEDEX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Franck DELABARRE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Jean-Olivier TASTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme MARIE BOUTAUD DE LA COMBE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Treguy Rive de Garonne BORDEAUX
CEDEX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme EMMANUELLE PIERNA

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
Campus du lac Bordeaux BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TRIST-AERO de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Aéronautique option Avionique, Aéronautique option Systèmes, Aéronautique option Structure est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Laurent MASSE

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-président

M. YANN PREVOT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
MAINTENANCE DES AERONEFS

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. JEAN MICHEL PLAA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
MAINTENANCE DES AERONEFS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. OLIVIER DUPREZ

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
MAINTENANCE DES AERONEFS

Membre de l'enseignement

M. WILLY BONDIL

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
Aérocampus Aquitaine de Latresne LATRESNE
MAINTENANCE DES AERONEFS

M. DENIS CUQ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Jean Taris PEYREHORADE
MAINTENANCE DES AERONEFS

Mme NOELLE HEYNEMANS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQ

M. RAPHAEL RAPENNE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Jean Taris PEYREHORADE
MAINTENANCE DES AERONEFS

M. CEDRIC SAUTERAUD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES
CEDEX
MAINTENANCE DES AERONEFS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TRIST-PROP de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Bio-industries de transformation, Gestion des pollutions et protection de l'environnement, Hygiène, propreté et stérilisation est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. Laurent MASSE

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

Vice-présidente

Mme ISABELLE MARGUELON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée polyvalent Vaclav Havel BEGLES
SANS SPECIALITE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. JIMY GOVINDIN

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. BRUNO PETIT

PRO PROFESSIONNEL BORDEAUX CEDEX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

M. PHILIPPE FEREOU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
LETTRES ANGLAIS

Mme VIRGINIE HERAUD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme VERONIQUE LESGOURGUES

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
INHNI Propreté PESSAC
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme SANDRINE MARQUES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme LILIANE THIELIN

Lycée d'enseignement général, technologique et
professionnel agricole de Coulounieix - Périgueux
COULOUNIEUX CHAMIER
BIOTECHNOLOGIE BIOCHIMIE GENIE BIOLOGIQU.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury VINCI-BAT de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Aménagement et finition du bâtiment est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. PIERRICK LEGRAND

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ABDESSAMAD EL MEJDOUBI
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX
PLATRERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. ROMAIN SAUVIGNON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PEINTURE VITRERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Enzo DEHAUT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PEINTURE-REVETEMENT

Membre de l'enseignement

Mme CAROLINE PENNERON

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du
bâtiment et des travaux publics de la Gironde
BLANQUEFORT CEDEX
PEINTURE-REVETEMENT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury VINCI-SAN de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Maintenance et efficacité énergétique, Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables, Métiers du froid et des énergies renouvelables est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. PIERRICK LEGRAND

Université de Bordeaux BORDEAUX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ABDELLAH HIRI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Philadelph de Gerde PESSAC
GENIE THERMIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Eric OURY

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
FROID ET CLIMATISATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Régis BOULANGEOT

Site de formation d'apprentis des Compagnons du Devoir et
du Tour de France CHANCELADE
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

M. FRANCK CAVILLAC
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Genes La Salle - Lycée des
métiers de la transition énergétique, du numérique, du
transport logistique et du commerce BORDEAUX CEDEX
GENIE THERMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury WLER-SOCIA de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialités Accompagnement soins et services à la personne option A - A domicile, Accompagnement soins et services à la personne option B - En structure, Animation - enfance et personnes âgées est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. OLIVIER PERON

Université de Pau et des Pays de l'Adour PAU UNIVERSITE
CEDEX
DISCIPLINE DE POSTE DU SUPERIEUR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme MARINE DAUNAS
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST
PIERRE DU MONT
GESTION ET INFORMATIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme CECILE CARRERE-GEE

EMPU JULES FERRY BAYONNE
CHEF D'ETABLISSEMENT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme NATHALIE DUROU

ADM CIAS DU MARSAN MONT DE MARSAN
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Membre de l'enseignement

Mme CHLOE CHARDON-ANDREOLI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Francis Jammes - Lycée des métiers
de l'industrie connectée, durable et des services ORTHEZ
CEDEX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Mme NATHALIE DANIEL
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne
NERAC

Mme ELAURINE DARNAULT
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST
PIERRE DU MONT
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme ALEXANDRINE FORTON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Robert Wlerick - Lycée des métiers des
services MONT DE MARSAN CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

